

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP renforce ses investissements ciblés en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Paris, le 18 mai 2017 – L'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) prévoit d'investir 50 millions d'euros d'ici la fin de l'année dans des fonds d'actions internationales visant à lutter contre le changement climatique. Dans le cadre de son processus de sélection de fonds collectifs, l'ERAFP s'est notamment appuyé sur la plateforme amLeague pour identifier les meilleures stratégies « bas carbone ».

Pionnier de l'ISR parmi les investisseurs institutionnels européens, l'ERAFP est conscient des risques que le changement climatique fait porter sur le long terme à ses actifs, et soucieux de contribuer au financement de la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle l'ERAFP s'attache à mesurer et publier l'empreinte carbone de ses investissements depuis plusieurs années : grâce à la mise en œuvre de son approche ISR *best in class*, l'ERAFP dispose ainsi d'un portefeuille d'actions dont l'intensité carbone est nettement inférieure à celle de son indice de référence (de 12% à fin 2015).

Désireux d'inciter les sociétés de gestion à développer des solutions d'investissement robustes répondant au défi de la lutte contre le changement climatique, l'ERAFP a collaboré avec Cedrus AM et amLeague afin de mettre en place une plateforme de gestion virtuelle permettant aux gestionnaires de montrer leur savoir-faire en matière de gestion « bas carbone ».

Disposant désormais de plus d'un an d'historique de performances (financière et extra-financière) pour comparer les portefeuilles proposés via cette plateforme, l'ERAFP a décidé d'intégrer à sa liste d'achat des fonds s'appuyant sur les meilleures stratégies de la plateforme amLeague. Les premiers investissements, d'un ordre de 10 millions d'euros, ont été réalisés sur le fonds *La Française LUX - Inflection Point Zero Carbon*.

En plus des fonds identifiés via la plateforme amLeague, l'ERAFP a ajouté à sa liste d'achat quatre fonds développant une approche plus thématique de la lutte contre le changement climatique.

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 27 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence. L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,8 milliard d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 - E alice.blais@erafp.fr